

Mémoire sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec

L'agriculture biologique : un modèle inspirant.

1- Présentation du Club l'Envol

Le club l'Envol est un groupe d'encadrement technique en production laitière biologique regroupant 42 membres, certifiés ou en voie de l'être, répartis sur l'ensemble du territoire du Bas-Saint-Laurent et sur une partie de Chaudière-Appalaches. Le mandat du Club est de développer une expertise propre à la production laitière biologique, d'accroître le champ de connaissance technique et théorique et de favoriser la communication et le transfert d'informations entre les producteurs biologiques. La majorité d'entre eux ont été producteurs conventionnels avant de faire la transition vers le biologique.

2- Intérêt porté à la CAAAQ

Par la tribune offerte par la CAAAQ, le Club l'Envol désire présenter à la population et aux commissaires les forces et les aspects positifs du mode de production laitière biologique qui permettent aux producteurs laitiers biologiques de tirer leur épingle du jeu du système agroalimentaire contemporain. Les rencontres préparatoires avec les producteurs du Club l'Envol, préalablement à l'élaboration de ce mémoire, ont permis de constater que l'agriculture biologique est porteuse d'un message positif, voire un modèle inspirant pour l'avenir de l'agriculture.

Trois rencontres préparatoires ont réuni une cinquantaine de producteurs biologiques pour se faire entendre sur la question de leur avenir.

3- Points discutés par les agriculteurs biologiques

Plusieurs sujets ont été soulevés et discutés au cours des rencontres et plusieurs convergent vers les préoccupations vécues par l'ensemble des producteurs québécois et qui ont d'ailleurs été soulevées dans le document de consultation de la CAAAQ.

Nous présentons dans ce mémoire les forces qui caractérisent les entreprises biologiques des membres du Club l'Envol, les **problématiques spécifiques** rencontrées dans leur secteur d'activité, les **craintes** face à l'évolution des

biotechnologies et les pistes de **solutions réalistes** pour assurer la pérennité et l'épanouissement de leurs entreprises.

4- Les forces des membres du Club l'Envol

Voici le portrait-type des fermes biologiques des membres du Club l'Envol. Les fermes possèdent des cheptels variant entre 25 et 60 vaches en lactation, les sujets de remplacement sont tous nés et élevés sur la ferme et presque toutes sont autosuffisantes en fourrages et en grains. Pour les fermes qui manquent de céréales ou de foin pour boucler l'année, les surplus des récoltes biologiques des autres membres du club sont mis à leur disposition. Les **revenus sont satisfaisants**, la **santé financière** est bonne de même que la **rentabilité économique**. Les producteurs visent d'abord l'efficacité de leur système de production par l'intérieur avec les ressources dont ils disposent plutôt que par l'expansion et par l'utilisation de la technologie de l'heure. La situation géographique, le climat et le relief sont favorables à la culture des fourrages de qualité au détriment de la culture de céréales commerciales.

Ainsi, une des **forces majeures** dont sont fiers les membres du Club l'Envol est le système de **valeurs humaines** qu'ils se sont créé et dans lequel ils évoluent. Tous sont unanimes pour dire que la source de satisfaction de leur travail est le **lien** intangible mais nécessaire **entre le sol, l'animal et l'humain** qu'ils ont retrouvé et qu'ils maintiennent par le mode de production biologique. Par leurs observations et la compréhension des phénomènes naturels de leur système, ils ont développé leur **propre expertise** pour améliorer et promouvoir la vie à tous les égards plutôt que de vouloir la contrôler par diverses techniques ou divers produits.

Ils ont développé des **savoir-faire** pour améliorer la **qualité des aliments** offerts aux consommateurs plutôt que de suivre les modèles productivistes qui vont souvent à l'encontre de leurs valeurs. Les producteurs laitiers biologiques savent valoriser leur profession et sentent un désir de poursuivre en agriculture parce qu'en étant moins dépendants des multiples fournisseurs, ils sont davantage **autonomes** et maîtres de leur devenir. Leur passion, que certains qualifieront de contagieuse, est transmise à tous les intéressés : à leur relève, aux consommateurs et aux intervenants du milieu.

Ils manifestent un besoin criant de prendre soin de leur terre parce que les agriculteurs ont cette conscience de la **valeur nourricière de leur travail** et de la nécessité de la **préserver pour les générations futures**.

Toutefois, il n'est pas sans heurts d'évoluer en marge où tout est à faire, à argumenter et à développer. Il y a **peu d'intérêts de la part des dirigeants** à promouvoir les bienfaits du mode de production biologique qui est encore, en 2007, enveloppé de **préjugés et d'idées préconçues**.

5- Pistes de solution

Il faut **sensibiliser davantage les consommateurs** des effets que leurs aliments procurent directement à leur santé et que des aliments frais et locaux sont bénéfiques pour eux¹.

Les **publicités** relatives à l'agriculture doivent être porteuses de messages qui expriment les valeurs humaines, les valeurs de la terre et le rôle des producteurs agricoles en tant que «professionnels» de la production alimentaire, des spécialistes-experts dans leur champ de compétence.

En tant que société, on se doit de créer des lieux communs pour **favoriser les échanges entre les producteurs et les consommateurs**, pour tous les produits et, de façon particulière, ceux sous contingent pour lesquels les producteurs sont laissés dans l'ombre de l'anonymat. Les consommateurs doivent reprendre contact avec leur source de vie, leurs aliments, leur carburant et avec les gens qui les produisent. Ils doivent prendre conscience que leurs choix alimentaires ont un impact sur leur santé, celle de l'environnement et celle de leur communauté.

Les **programmes de formation en agriculture**, techniques et universitaires, doivent faire la promotion de l'**agriculture biologique** pour que les étudiants puissent faire leurs choix de carrière en toute connaissance de cause. La **jeune relève** intéressée à la production laitière biologique demeure **insatisfaite** par les **programmes de formation** présentement offerts, **dépourvus** de toute alternative.

Pour les producteurs du Club l'Envol, **travailler avec le vivant** (la terre, les cultures, les animaux) demande une bonne gestion du temps et de l'agenda quotidien et saisonnier, un impératif avec lequel ils savent conjuguer. Cependant, les **exigences administratives**, de plus en plus **imposantes et redondantes**, exigent du temps de travail supplémentaire affectant la qualité de leur tâches et leur qualité de vie. Ainsi, il est **proposé** que les tâches administratives exigées par les gouvernements redeviennent sous la responsabilité des agents gouvernementaux du MAPAQ. Il faut garder en tête que l'alimentation est un bien commun et les instances gouvernementales ont la responsabilité d'assurer le maintien d'une agriculture saine, en respect des capacités de ceux qui la font.

6- La menace des cultures génétiquement modifiées : une crainte partagée

Les produits issus du génie génétique sont **interdits d'utilisation en agriculture biologique** autant pour la culture en champ que pour l'alimentation animale. Au Bas-Saint-Laurent et dans Chaudière-Appalaches, les cultures GM comme le maïs, le

¹Bonjour à tous! www.equiterre.org/agriculture/garderieBio/bulletins/Bull_GB_aout_2004.pdf (consulté le 02-03-2007)

soya et le canola ont fait leur percée et menacent les cultures certifiées biologiques par la **contamination croisée**, par le transfert de matériel génétiquement modifié de culture à culture ou par les mauvaises herbes GM «hybrides»². Cela ajoute aux contraintes des normes biologiques, la planification de la **gestion des bandes tampon** (bande non cultivée entre une production biologique et une production non biologique) et de la rotation de cultures en fonction du choix des cultures des producteurs d'OGM avoisinants.

Maintenant, l'introduction des plantes génétiquement modifiées comme le blé et la luzerne est imminente et cela risque de compromettre dangereusement l'intégrité des produits biologiques. Ces deux cultures constituent la base de l'alimentation des troupeaux laitiers biologiques du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches. Connaissant les cas rapportés de contaminations croisées par la pollinisation des cultures non OGM³ il est à craindre que les phénomènes semblables sont à prévoir avec le blé et la luzerne⁴.

7- Les solutions

Les actions sont à entreprendre avant qu'il ne soit trop tard pour empêcher la contamination des cultures et des aliments biologiques par les organismes GM. D'abord, les essais scientifiques de toute nouvelle biotechnologie doivent être faits de façon indépendante, par des organismes publics et totalement impartiaux, de façon à ce que la propriété intellectuelle appartienne aux citoyens via les structures gouvernementales et non aux multinationales de l'agroalimentaire. Les recherches scientifiques visant les conséquences des cultures OGM sur l'environnement, la santé humaine, sur la santé animale et sur la biodiversité génétique doivent être échelonnées sur plusieurs années afin d'éviter que les producteurs agricoles en soient les cobayes et à leurs frais.

De plus, les produits alimentaires frais ou transformés doivent être étiquetés afin que les consommateurs responsables puissent faire leurs propres choix en fonction de leur santé. Ainsi, leurs choix de consommation deviendront une façon d'exercer consciemment leur «droit de vote».

Enfin, à l'instar des lois antitabac où les fumeurs sont contraints de respecter les zones «non-fumeurs», des lois «antipollution génétique» devraient confiner les cultures OGM dans des zones isolées. Ainsi, les producteurs qui veulent cultiver des

² Sources d'information sur les ogm. ogm.gouv.qc.ca , gouvernement du Québec 2004 (consulté le 02-04-07).

³ A. Clark, 2001. On the Implications of the Schmeiser Decision, U. Guelph
www.plant.uoguelph.ca/research/homepages/eclark/percy.htm (consulté le 02-03-07)

⁴ Document de décision DD2005-53. Détermination de l'innocuité des lignées J101 et J163 de luzerne (*Medicago sativa* L.) Roundup Ready® de Monsanto Canada Inc. www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/bio/dd/dd0553f.shtml (consulté le 02-05-2007)

OGM devraient avoir l'obligation de respecter les cultures non-OGM environnantes et d'identifier où de telles cultures ont lieu. Il y a un danger réel de contamination par la dérive du pollen. Le choix non OGM des producteurs agricoles doit être respecté, qu'ils soient conventionnels ou biologiques.

Conclusion

Les membres du club l'Envol sont fiers de l'expertise qu'ils ont développés en production laitière biologique et qui a d'ailleurs contribué au développement de l'industrie florissante du lait biologique au Québec. Leur savoir-faire et leur mise à niveau continue leur assurent aujourd'hui une sécurité et une assurance relatives devant les problèmes causés par la crise agricole québécoise et ressentie par la majorité de la communauté agricole. Malgré cela, la pression des biotechnologies sur l'intégrité de leur produits biologiques se fait de plus en plus menaçante et c'est sur cette problématique que les membres réquisitionnent l'intervention gouvernementale par la législation du développement des OGM.

Références

A. Clark, 2001. On the Implications of the Schmeiser Decision, U. Guelph
www.plant.uoguelph.ca/research/homepages/eclark/percy.htm (consulté le 02-03-07)

ACIA 2005. Document de décision DD2005-53. Détermination de l'innocuité des lignées J101 et J163 de luzerne (*Medicago sativa* L.) Roundup Ready® de Monsanto Canada Inc.
www.inspection.gc.ca/francais/plaveq/bio/dd/dd0553f.shtml (consulté le 02-05-2007)

Equiterre. Bulletin garderie bio août 2004
www.equiterre.org/agriculture/garderieBio/bulletins/Bull_GB_aout_2004.pdf (consulté le 02-03-2007)
Gouvernement du Québec 2004. Sources d'information sur les ogm, www.ogm.gouv.qc.ca (consulté le 02-04-07).

Document rédigé par Christine Ouellet, agr.

Consultante pour le Club l'Envol

Révision effectuée par Geneviève Lemire et Marie-Claude Veilleux

Productrices laitières biologiques et membres du Club l'Envol